

Accueil > Accessibilité alimentaire en AMAP > Accessibilité alimentaire : le cas des paniers solidaires en Haute-Savoie

QU'EST-CE QU'UNE AMAP

Accessibilité alimentaire : le cas des paniers solidaires en Haute-Savoie

NOS ACTUALITÉS V

JE PASSE À L'ACTION

LES RÉSEAUX D'AMAP 🗸

<u>clic'AMAP AMAP en Fêtes AMAPartage</u>

AMAPIEN·NE ~

PAYSAN·NE V

THE CONCENSESS OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY

Publié le : 19 décembre 2022



Vendredi 18 novembre 2022, la Semaine de l'Installation Transmission paysanne portée par INPACT 74 s'est conclue au cinéma Le Parc de La Roche sur Foron autour de la projection du film « La Part des Autres » . Ce film, réalisé en 2019 par Jean-Baptiste Delpias et Olivier Payage dans le cadre du projet « Accessible » du Réseau CIVAM, pose un regard sur l'appauvrissement tant des producteurs que des consommateurs et interroge les conditions d'un accès digne pour tous à une alimentation de qualité et durable. La séance a été introduite par le MRJC, le Réseau des AMAP d'Auvergne Rhône-Alpes et l'AMAP de la Roche sur Foron et l'ADDEAR 74, organisateurs de l'événement, devant 70 spectateurs et spectatrices.

Le projet « Paniers solidaires » à la Roche sur Foron

Le visionnage a été suivi d'une présentation du projet « paniers solidaires » : partenariat entre le centre social-MJC de la Roche sur Foron, l'AMAP Vert de Terre, la CAF et la MSA des deux Savoies. Patrick Albrecht, bénévole de l'AMAP, et Sébastien Convales, directeur de la MJCcentre social, ont présenté ce partenariat permettant à 21 familles de bénéficier de contrats légumes à l'AMAP moyennant un tarif subventionné par le centre social (fonds propres et fonds CAF/MSA). Ces 21 ménages entrés en AMAP par le biais de cette opération sont « amapien.ne. » comme les autres, participent aux permanences bénévoles de livraisons, aux chantiers à la ferme et aux animations proposées dans le cadre du projet (« fête de la soupe »).

Une inclusion « comme tout le monde » dans l'AMAP

Ce projet permet de mélanger plusieurs publics et de créer de nouvelles solidarités entre habitant.e.s d'un même territoire. Didier Vilpert, maraîcher de la ferme de l'Amarante souligne également l'enjeu de non-stigmatisation du projet : « on ne voit pas la différence entre les amapiens « classiques » et les amapiens « solidaires » ». Didier témoigne également de l'aspect « gagnant-gagnant » du partenariat : « l'AMAP est solidaire envers les paysans, donc dans ce cas, c'est un juste retour, un échange avec des personnes qui ont aussi besoin de solidarité ».

L'accompagnement des familles vers le fonctionnement AMAP

Les personnes arrivant en AMAP par le biais des paniers solidaires, découvrent pour la plupart le fonctionnement AMAP (engagement, prépaiement, présence bénévole lors des livraison, légumes de saison...). Amandine, animatrice famille du centre social, accompagne les familles lors des livraisons. L'entrée par l'alimentation permet également d'ouvrir d'autres sujets avec ces familles. Pour elle, les retours des familles sont « excellents ».

Perspectives 2023 : pérennisation financière de l'initiative

Un chiffre : 15 000 euros, c'est la somme nécessaire pour co-financer les contrats légumes, pain, œufs de 20 familles sur un an. Patrick présente les différentes pistes de financement envisagées pour permettre la pérennisation de l'initiative. En tout premier, le renouvellement du partenariat avec la CAF et la MSA assurera le co-financement des contrats légumes de 15 familles. D'autres pistes sont à l'étude pour compléter le co-financement nécessaire. D'autant plus que la réflexion avec les familles nouvellement amapiennes, est étudiée la possibilité d'ouvrir le contrat solidaire à d'autres aliments (pain, œufs...).

Enfin, la question est posée de l'augmentation du nombre de personnes bénéficiant de contrats solidaires : outre le financement, les volumes de production de la ferme des Amarantes ne permettent pas d'augmenter considérablement le nombre de 21 contrats supplémentaires.

Au-delà de la question alimentaire, la question agricole

Les échanges avec la salle ont porté sur le projet des « paniers solidaires » de la Roche sur Foron, mais également sur les questions agricoles : quid de l'artificialisation des terres et quel rôle de la collectivité pour garantir l'usage agricole du foncier ? Quid de l'acquisition du foncier agricole (individuelle ou collective) pour installer des paysan.ne.s ? Quid de l'augmentation nécessaire des installations maraîchères en Haute-Savoie ? Quelles autres alternatives pour s'approvisionner en bio et local sur La Roche sur Foron?

Quelques éléments ont été partagés sur l'action des collectivités locales en faveur de l'installation de régies agricoles, et la mise à disposition de jardins et vergers de particuliers. Le rôle important des associations membres d'INPACT (notamment terre de liens, ADDEAR) sont soulignés sur les questions d'installation et de foncier. Enfin, un spectateur rappelle l'existence des marchés de producteurs à la Roche sur Foron, et Patrick des 15 AMAP du département Haute-Savoie.

Vers une sécurité sociale de l'alimentation?

Les échanges se terminent avec une question autour du projet de sécurité sociale de l'alimentation porté par un collectif associatif dont plusieurs membres d'INPACT font partie.

Il est alors rappelé l'existence de la BD « encore des patatess ?! », et de la formation « Pour une alimentation choisie par toutes et tous! » les 27 et 28 janvier 2023 à Annecy, organisée par la Confédération paysanne et l'atelier paysan.

Retrouvez les informations ici: https://www.latelierpaysan.org/Reprendre-la-terre-auxmachines-en-HAUTE-SAVOIE-sur-deux-jours

Article rédigé par l'ADDEAR 74, MRJC, Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes, AMAP de la Roche.

Nos dernières actualités









PAYSAN·NES ET AMAP PARTOUT! Le monde paysan s'effondre. Il bat en retrait face à la précarité du métier et à celle de sa retraite, à la pression des industriels, à la difficulté d'acquérir ou de préserver des terres, à une ferme trop dure à transmettre... et aux galères d'installation. Alors qu'un tiers des agricul·trices va partir à la retraite dans les dix prochaines années, il est urgent d'agir sur ces questions d'Installation-T

© Réseau AMAP Auvergne-Rhône-Alpes

VOIR PLUS



AMAP?



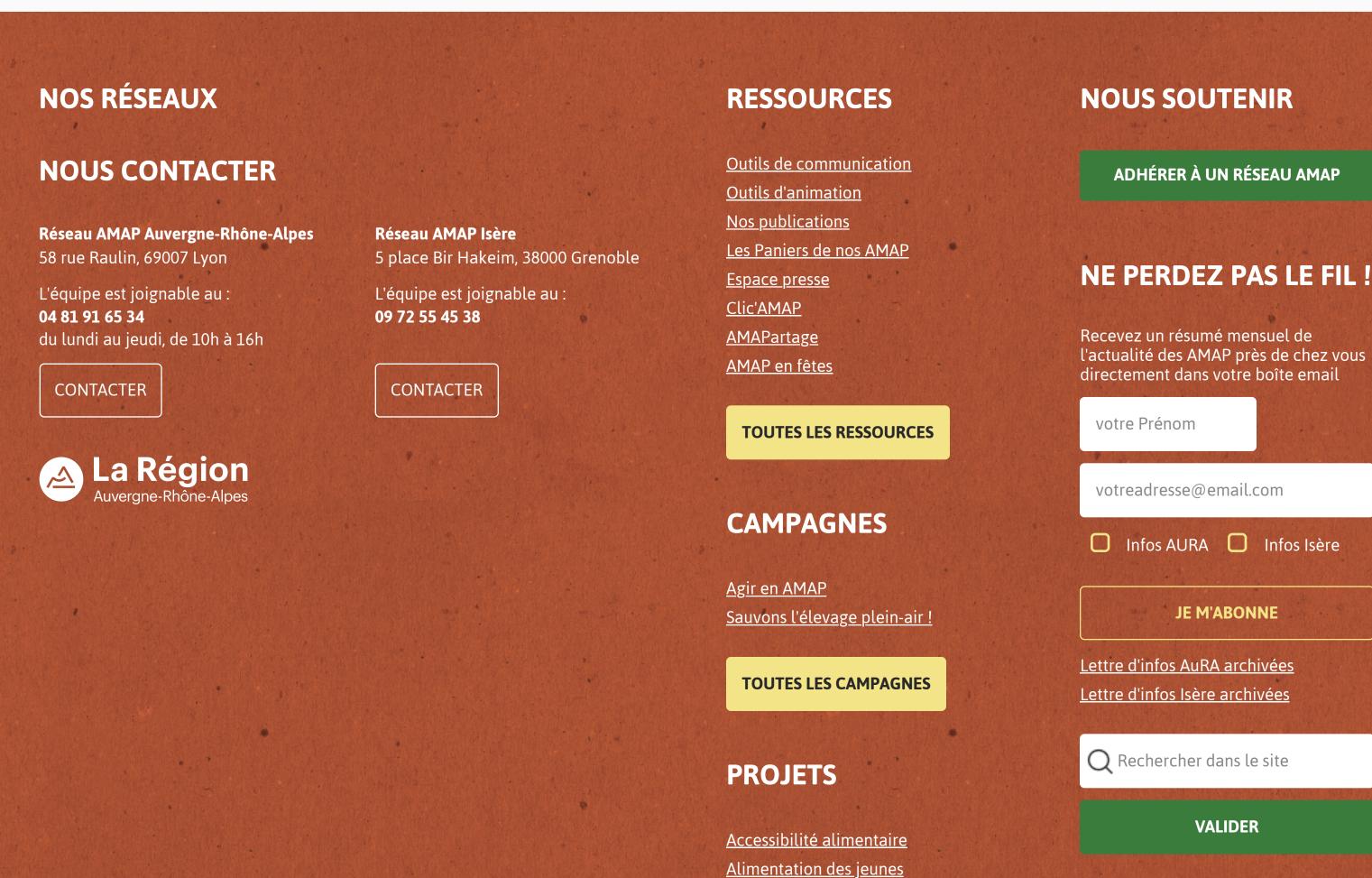


[…]









Les solidarités en AMAP

TOUS LES PROJETS

Mentions légales

Gestion des cookies

(Y)